



FONDATION
TAYLOR
association des artistes



10/12/24

Appel à candidature destiné aux diplômé.e.s des Beaux-Arts de Paris DNSAP 2022, 2023, 2024

BOURSE POUR UNE EXPOSITION A LA FONDATION TAYLOR

1 rue La Bruyère, Paris 9^e

Cette année 2025 voit la création de nouvelles bourses par la Fondation Taylor. Ce soutien est une aide à l'organisation d'une exposition proposée à 3 artistes récemment diplômé.es, qui disposeront chacun de 2 000 € et de la mise à disposition de l'espace de la galerie de la Fondation à Paris (environ 150 m², salles en rez-de-chaussée et sous-sol), pour une exposition collective d'un mois, en juin 2025. Toutes les techniques sont acceptées (sauf la photographie et la vidéo). Techniques mixtes possibles.

Calendrier

15 janvier à 10h : rencontre avec les candidat.es intéressé.es et les membres de la Fondation Taylor + visite des espaces d'exposition - Fondation Taylor, 1 rue la Bruyère, 75009 Paris (métro Saint-Georges ligne 12)

Jusqu'au 26 janvier (minuit), remise des dossiers sur la plateforme dédiée :

[2025 PRIX FONDATION TAYLOR](#)

Les candidat.e.s intéressé.e.s devront adresser un portfolio contenant CV et courte bio document unique au format PDF de 15 pages maximum. Pas de candidatures à plusieurs.

Fin janvier : Un jury composé de professionnels et de personnalités représentant la Fondation Taylor et les Beaux-Arts de Paris désignera les 3 artistes lauréat.es

Du 12 juin au 5 juillet 2025, l'exposition collective aura lieu dans les locaux de la Fondation à Paris.

LA FONDATION TAYLOR

Initiée en 1844 par le baron Taylor, reconnue d'utilité publique en 1881, l'Association des artistes, aujourd'hui dénommée Fondation Taylor, est l'une des plus importantes institutions œuvrant à la défense des artistes. Elle est installée dans l'ancien immeuble-atelier de Charles Philippe Larivière, peintre, ancien élève des Beaux-Arts de Paris et Grand Prix de Rome en 1830. Statutairement association de peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, la Fondation Taylor a pour but de soutenir les artistes et de développer la connaissance des arts qu'elle met en œuvre par l'organisation d'expositions, l'attribution de bourses, des prix, de résidences et d'aides, reposant sur un principe de solidarité et d'indépendance.

L'ambition de Taylor fut d'initier un mouvement mutualiste regroupant les métiers artistiques. 5 associations seront instituées en ce sens entre 1840 et 1851. Cet acte fondateur était dicté par le souci de préserver l'œuvre artistique d'une part mais avant tout l'artiste lui-même. La chaîne de solidarité mise en place au sein d'une structure associative gérée par des artistes et les moyens d'actions mis en œuvre afin d'en assurer le financement, s'entendant comme une réappropriation du « pouvoir d'agir ». Après 180 ans d'existence ce projet est toujours en œuvre et se révèle aujourd'hui particulièrement nécessaire, l'entraide et la collégialité en sont à la fois les buts et les moyens.

Depuis son origine l'Association a tissé des liens forts avec l'École des Beaux-arts, de nombreux membres de son Comité en ayant suivi les enseignements, voire ayant eux-mêmes été chef d'atelier, d'Ingres à Tony Robert-Fleury, jusqu'à plus récemment Jean Asselbergs ou Monique Poncelet. L'École a également soutenu l'association en accueillant durant de nombreuses années ses réunions d'assemblées générales ainsi que ses premières expositions monographiques.
